

Une Journée de la culture au printemps 2019

Dans le cadre de la révision de la loi actuelle sur l'encouragement aux activités culturelles, une Journée de la culture est prévue le samedi 23 mars 2019.

Le Conseil d'État souhaite réviser [la Loi sur l'encouragement des activités culturelles](#) de 1991 afin de l'adapter à l'évolution des contenus et du contexte de production des projets artistiques et culturels. Ce projet de révision fait écho aux réformes engagées récemment par les cantons romands, les organismes supra-cantonaux, la Confédération et Pro Helvetia.

Cette révision de l'actuelle loi devra permettre de définir les bases sur lesquelles le Conseil d'État pourra développer ses politiques culturelles à venir.

La Journée de la culture s'inscrit dans le prolongement des réunions par domaine artistique, « tables rondes », qui, depuis 2017 permettent à l'État de prendre connaissance des thématiques soulevées par les artistes et producteurs culturels. Des ateliers participatifs et des présentations par des invités actifs dans le domaine de la culture seront au programme d'une journée qui rassemblera les acteurs culturels du canton en vue de les associer à la réflexion menée par l'État.

Des invitations seront adressées au début de l'automne aux artistes et aux producteurs culturels pour solliciter leur contribution active à cette journée.

Contacts :

Alain Ribaux, conseiller d'État et chef du DJSC, tél. 032 889 61 00

Neuchâtel, le 21 juin 2018